

Profession EDUCATION

UN BUDGET DÉCEVANT



Le budget 2000 est largement insuffisant, dans l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, la Recherche, Jeunesse et Sports, et dans l'Enseignement agricole public. Analyse et actions.

Actualité, page 6, En direct du terrain page 7

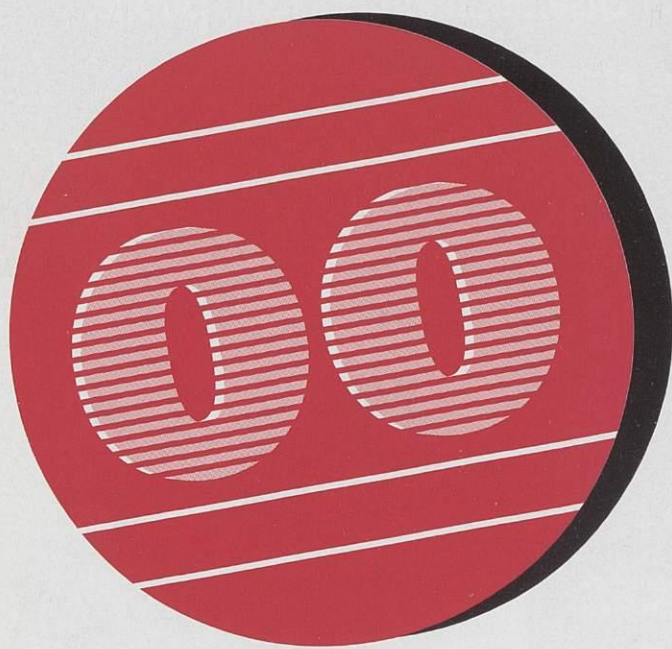
**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DANS LES ÉCOLES,
COLLÈGES, LYCÉES ET CIO**

Le 7 décembre,
votez pour faire avancer l'École !



Il paraît qu'ils remboursent la vignette à la GMF!

VOTRE VIGNETTE REMBOURSÉE
POUR TOUT NOUVEAU CONTRAT AUTO
SOUSCRIT OU PARRAINÉ
DU 4 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 1999.



Oh!

Avec l'assurance auto GMF, les avantages ne manquent pas. Vous bénéficiez de tarifs privilégiés, de la garantie individuelle du conducteur, du libre choix de votre franchise en formule tous risques et de l'assistance même devant chez vous. De plus, **la GMF vous rembourse votre vignette 2000** si vous souscrivez une nouvelle assurance auto GMF **entre le 4 octobre et le 31 décembre 1999**, même si le contrat ne prend effet qu'en 2000. **Le remboursement,**

plafonné à la valeur d'une vignette 7 CV, vient en réduction de la première cotisation. Tous les sociétaires déjà assurés à la GMF pour leur voiture peuvent eux aussi profiter du remboursement de leur vignette 2000 plafonné à la même valeur, en parrainant un nouvel adhérent, souscripteur d'un contrat auto GMF. Les modalités du parrainage sont disponibles dans les agences GMF Conseil.

Demandez vite votre devis personnalisé au 0 802 804 806* ou rendez-vous dans l'agence GMF Conseil la plus proche.



GMF Assurances - Société anonyme d'assurance au capital de 160 000 000 d'euros entièrement versé - RCS Paris B 398 972 901 - APE 660E - La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprises régies par le code des assurances - Sièges sociaux : 76 rue de Prony 75857 Paris Cedex 17 *0,79F TTC/mn.

www.gmf.fr

ÉDITORIAL

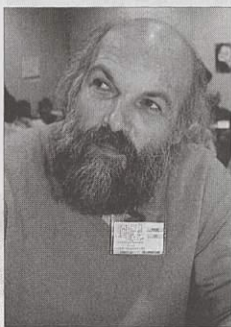
POUR UNE DYNAMIQUE SOLIDAIRE

Le 7 décembre 1999, 750 000 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du premier et second degré vont participer aux élections professionnelles.

mises en avant par notre organisation. Dans le débat idéologique que traverse l'École, cette reconnaissance est plus que jamais nécessaire si nous voulons davantage peser.

À l'heure où les enjeux scolaires et sociaux n'ont jamais été aussi interdépendants, les idées, les revendications mises en avant par le Sgen-CFDT montrent plus encore leur pertinence.

Chambre noire



Le Sgen-CFDT sera présent partout. Il s'agit bien entendu d'obtenir le maximum d'élus afin de mieux défendre les personnels. Les représentants Sgen-CFDT en commission administrative paritaire ont une compétence qui a fait ses preuves depuis longtemps. Il est donc légitime de la valoriser. Mais, au-delà, il s'agit de faire valider par le plus grand nombre les revendications

l'exigence de solidarité et de lutte contre les inégalités de tout ordre.

La résorption de la précarité, la transformation des heures supplémentaires en emplois, la réduction du temps de travail avec des créations d'emplois, la prise en compte de l'évolution du métier enseignant, la transformation du service public d'Éducation permettant la réussite de tous les jeunes mais aussi l'amélioration des conditions de travail et de formation des personnels sont autant d'exigences que le Sgen-CFDT met en avant.

Or, la situation actuelle ne conduit pas à l'optimisme. Après une année 1998/99 où les ministres Ségolène Royal et Claude Allègre ont utilisé la technique du petit pas ou celle du chaud et froid, l'année scolaire actuelle devrait être, d'après ce dernier, celle des récoltes. Autant le dire, à ce jour, la récolte est quasi inexistante. Ce n'est pas le budget 2000 prévisionnel s'inscrivant tou-

jours dans le cadre du gel de l'emploi public qui peut laisser espérer le contraire. Nous le savons, le risque est grand de voir les personnels, découragés, se replier sur eux-mêmes, se tourner avec nostalgie vers une mythique École du passé d'avant la massification... ou s'abstenir de voter le 7 décembre. Rien ne serait plus dramatique. À l'heure où les enjeux scolaires et sociaux n'ont jamais été aussi interdépendants, je crois pouvoir dire sans fanfaronnerie que les idées, les revendications mises en avant par le Sgen-CFDT montrent plus encore leur pertinence.

Encore une fois, les résultats

obtenus ne seront pas sans incidence pour faire avancer notre conception sur l'École. Dans le contexte d'une division syndicale de plus en plus exacerbée, toutes les voix compteront. Les vôtres bien entendu, mais aussi celles des personnels qui refusent l'immobilisme et qui revendiquent à la fois l'amélioration des conditions de travail et la démocratisation du système éducatif. À vous de les convaincre de voter pour les candidats du Sgen-CFDT. Le 7 décembre, votez, votons, faisons voter pour une dynamique solidaire.

Jean-Luc Villeneuve
Le 26 octobre 1999

Profession EDUCATION

Novembre 1999 n° 91

| | |
|---|---------|
| <i>actu</i> Éditorial | page 3 |
| Rapports Blanchet, Monteil et Bancel. Lecture du Sgen-CFDT | page 4 |
| Emplois jeunes Vers une dérive ? | page 5 |
| Budget 2000 Vivement le dégel ! | page 6 |
| <i>en direct du terrain</i> Actions Pour un budget coloré | page 7 |
| <i>inter</i> Syndicats libres Les cinquante ans de la CISL | page 8 |
| <i>infos</i> Outils , notes de lecture et petites annonces | page 9 |
| <i>l'invité</i> Jean-Marc Roirant Secrétaire général de la Ligue de l'enseignement | page 10 |
| <i>métiers</i> Cahiers Écoles folioté de I à IV, Collèges-Lycées-CIO folioté de I à VIII suivant les éditions | |

EN BREF

ÉLECTIONS AU CNU

Près de 40 000 électeurs, enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur, ont été appelés à voter en septembre pour choisir leurs représentants au sein des sections du Conseil national des universités (CNU). Ces instances sont chargées de qualifier les candidats, étape préalable d'un recrutement, et de gérer une partie des promotions.

Sur la base des résultats portant sur les élus, le Sgen-CFDT se maintient globalement avec une érosion dans le secteur littéraire. Dans le collège des professeurs, on constate avec satisfaction une nette progression dans le secteur scientifique due à la présence nouvelle du Sgen-CFDT dans plusieurs sections. Un résultat encourageant, une stratégie à suivre.

RECHERCHE

Le 21 octobre 1999, le Sgen-CFDT a rencontré Vincent Courtillot, directeur de la Recherche. Il lui a fait connaître son opposition à la démarche, tant sur le fond que sur la forme, mise en œuvre par le ministre de l'Éducation nationale concernant le projet Soleil. Le budget civil de Recherche et développement, borné par le gel de l'emploi public, est loin de correspondre, et tout particulièrement en termes de gestion prévisionnelle des emplois, aux nécessités d'un secteur dit prioritaire.

La concertation va commencer concernant l'évolution de la Recherche publique sur la base des propositions du rapport Cohen-Le Déaut dont le ministre dit partager cinquante-huit des soixante propositions.

Enfin, le Sgen-CFDT se réjouit de la relance des Centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES).

JANVIER 2000 : + 1

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de reporter la rentrée des vacances de Noël au mardi 4 janvier 2000 au lieu du lundi 3 janvier. Cette mesure, demandée par le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, vise à réduire le nombre d'accidents de circulation durant ce week-end de l'année.

ÉVOLUTION ?

LES RECTEURS AU RAPPORT !

Des trois rapports, c'est celui du recteur Bancel sur l'organisation du temps de travail et les conditions de travail des enseignants qui répond avec le plus de satisfaction aux attentes du milieu.

Il reste cependant à poursuivre la réflexion sur la redéfinition du service. Le Sgen-CFDT compte bien la réclamer.

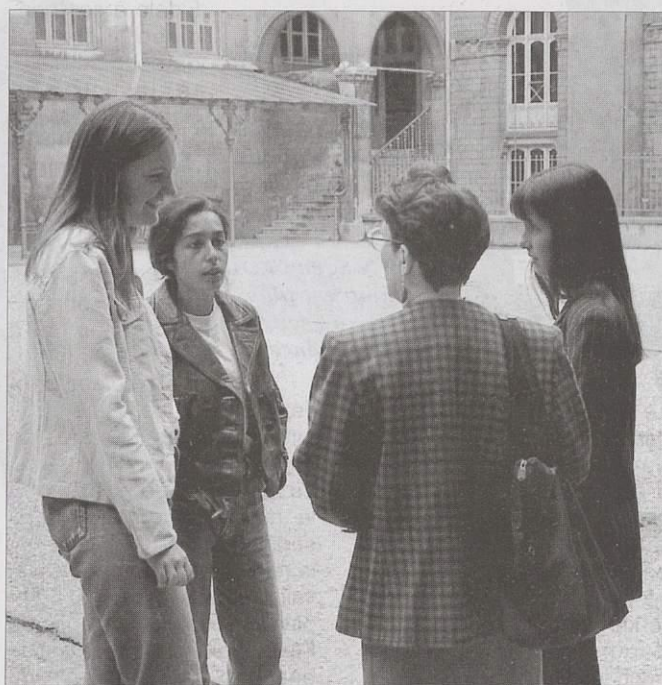
Au rayon des rapports, trois recteurs sont venus apporter dernièrement leur contribution ; tous trois se sont attachés depuis un an environ à analyser certains aspects du fonctionnement des établissements, des conditions de travail et de vie de certains personnels de l'Éducation nationale.

Tous trois, par des méthodologies différentes, parviennent à une analyse des réalités, à un repérage de dysfonctionnements et difficultés que l'on ne peut que partager. Mais le Sgen-CFDT apprécie fort différemment les propositions formulées à partir de ce diagnostic dans chacun des trois rapports.

Ainsi le rapport Blanchet se contente-t-il, concernant missions, organisations et pilotage des établissements, d'orientations très générales ou assez timorées, renvoyant à des négociations ultérieures les questions concrètes touchant à la carrière des personnels de direction.

UN SUR TROIS

Les "propositions pour une nouvelle approche de l'évaluation des enseignants", présentées par le recteur Monteil, aboutissent de fait à un dispositif extrêmement complexe où, du rapport d'activité à la multiplication d'inspections individuelles (et disciplinaires) - et deux inspecteurs pédagogiques régionaux peuvent-ils mieux qu'un ? - en passant par l'implication du chef d'établissement dans un domaine où la légitimité ne lui est pas reconnue par le milieu, on est



Le rapport Bancel affirme la nécessité de tenir compte de l'évolution importante intervenue dans le métier enseignant.

très loin de l'évaluation formative revendiquée par le Sgen-CFDT et évoquée par ailleurs. Les propositions de ce rapport ne représentent pour le Sgen-CFDT aucun progrès, loin s'en faut.

Il en va autrement du rapport présenté par Daniel Bancel sur "l'organisation du temps de travail et les conditions matérielles de travail des enseignants" qui, d'emblée, affirme la nécessité de tenir compte de l'évolution importante intervenue dans le métier enseignant, de conforter l'enseignant dans son rôle d'expert - dans le domaine disciplinaire et en tant que concepteur de la pratique pédagogique - et d'élargir le cadre de référence professionnel aux équipes et à l'établissement. Les vingt-

trois propositions qui suivent visent à traduire dans la conception du service et du travail collectif, dans les modalités de recrutement et de formation - initiale et continue - dans l'organisation du travail dans l'établissement, dans les conditions de vie et de carrière, la prise en compte de ces réalités et exigences nouvelles.

Le rapport ne s'engage pas cependant, de manière déterminée, sur la redéfinition du service que le Sgen-CFDT continuera à revendiquer fortement dans les négociations dont il demande l'ouverture au ministre et pour lesquelles le rapport Bancel constitue une base tout à fait intéressante.

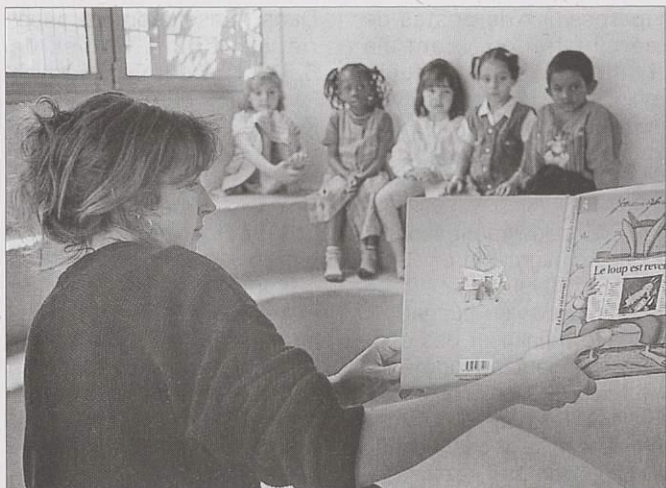
Raymonde Piécuch

3 6 1 5 Q U I E N V E U T ?

DÉRIVE SUR LES EMPLOIS JEUNES

Répondre aux besoins des écoles et des établissements et faire émerger de nouveaux emplois à l'Éducation nationale, tel était l'esprit initial du dispositif emplois jeunes. La décision de Claude Allègre de signer des accords cadre avec des sociétés de service remet en cause ce principe.

Une dérive que le Sgen-CFDT ne peut accepter.



Chambre noire

Un nombre non négligeable d'aides-éducateurs n'a pas perdu espoir de pouvoir rester sur le créneau qu'ils occupent. Le ministre a pourtant décidé.

Quelle motivation y aura-t-il à assurer des missions de médiation ou d'animation de BCD, si l'avenir professionnel se trouve dans un Boeing d'Air France ou dans un parc d'attraction à tirer la queue du Mickey ?

Et pourtant Claude Allègre a décidé de signer des accords cadre avec des sociétés de service pour assurer des débouchés aux aides-éducateurs afin qu'ils laissent ainsi leur place à d'autres. Le ministre solde ainsi tout espoir d'emplois à partir de ce dispositif et souhaite faire succéder des jeunes sur des supports pérennisés. Il s'agit là d'un tournant, ou plutôt d'une dérive.

Le Sgen-CFDT, lui, maintient sur ce dossier un même cap. Dès juin 1997, il a engagé ses équipes dans une réflexion pour élaborer des projets permettant de répondre aux besoins des écoles et des établissements et faire émerger de nouveaux emplois. En novembre 1999, le Sgen-CFDT croit toujours le défi possible.

Oui, les équipes éducatives ont besoin d'être étoffées de nouveaux personnels aux compétences diverses et pas seulement de prestations passagères. Oui, les métiers de l'éducation doivent évoluer, se renouveler et inscrire à leur cahier des charges de nouvelles compétences. Le système a lui-même montré

ses besoins, de nombreux jeunes ont prouvé qu'ils avaient, en accomplissant leurs missions, créé leur emploi. L'enquête "Travail en question - emplois jeunes", lancée par la CFDT, montre que la majorité des aides-éducateurs a pris en charge, au moins en partie, des activités nouvelles ou mal assurées avant leur arrivée. Elle montre aussi qu'un nombre non négligeable d'entre eux, bien qu'ayant compris que l'Éducation nationale ne désire pas les garder, n'a pas perdu espoir de pouvoir rester sur le créneau qu'ils occupent. Depuis leur mise en place, il est clair que les projets des jeunes, de l'École et du ministre cohabitent mais vont rarement dans la même direction. Pour le Sgen-CFDT, même si les demandes de sortie du dispositif doivent être assistées et honorées, il y a nécessité à préserver l'esprit du dispositif initial et à créer de nouveaux emplois pérennes à partir des nouveaux services accomplis.

NOUVEAUTÉS

- Six accords cadre pour l'embauche de 3 600 jeunes ont été signés avec des entreprises de service et un accord avec la Fédération française du bâtiment et des travaux publics prévoyant l'embauche de 5 000 jeunes en cinq ans.
- Trois accords cadre "formation" ont été passés avec Jeunesse et Sports (Beatep), l'action sociale (moniteurs, éducateurs spécialisés, animateurs, assistants sociaux) et la Police nationale (gardiens de la paix, lieutenants et commissaires); ils devraient permettre à 10 000 jeunes de rentrer en formation.
- Une circulaire précisant les moyens, modalités, conditions de la formation professionnelle des jeunes devrait paraître.
- Une seconde circulaire (en projet) précisera les conditions de prise en charge par les employeurs des frais de déplacement des jeunes. Deux cas auraient été retenus : exercice multi-site et déplacement pour formation.

EN BREF

ACTION EAP

Le projet de budget 2000 de l'Enseignement agricole public (EAP) remet de l'huile sur le feu : seulement 379 emplois créés, dont 85 Atoss. De plus, le ministère transforme 85% des emplois de MI-SE en crédits pour des postes d'enseignants ou d'Atoss et il en prélève au passage 46% pour d'autres missions du ministère. Résultat : pour la première fois depuis vingt ans, le nombre d'emplois inscrits au budget sera en baisse après le vote de la loi de finances (moins 336 sur 12 000). Face à cette provocation, l'intersyndicale envisage une manifestation nationale le jour du vote du budget de l'EAP le 17 novembre 1999.

LA PSYCHO À L'ÉCOLE

Ségolène Royal lance une réflexion sur les psychologues scolaires, susceptible d'aboutir en janvier 2000. L'objectif : une remise à plat du dossier avec en perspective aussi, le problème du statut des personnels. Le groupe des neuf (Acop France, AFPS, Sgen-CFDT, SE-Fen, SFP, Snes-FSU, SNPSyEN-Fen, SnuiPP-FSU, Spen) a adressé le 6 octobre à Claude Allègre une lettre commune faisant un double constat : la nécessité, dans le contexte actuel, du développement de la prise en charge psychologique des jeunes à l'école et le manque de moyens pour y parvenir. Quant au statut des personnels, de fortes divergences opposent les organisations syndicales. Aussi, il a été proposé que l'on reparte d'une réflexion sur les missions des personnels pour éclaircir les choix.

DROITS DE L'ENFANT

Les manifestations prévues pour la journée des droits de l'enfant, le 20 novembre, prennent cette année une dimension particulière à l'occasion du dixième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Partout en France, des animations, rassemblements, expositions, forums, permettront aux enfants de s'exprimer et aux adultes de témoigner des actions en faveur des droits de l'enfant. Une affiche réalisée par le Cofrade (Conseil français des associations pour les droits de l'enfant) sera diffusée par le CNDP dans les écoles, collèges et lycées. Par ailleurs, une consultation des enfants et des jeunes est organisée sur le site www.espiegle.org

EN BREF

L'ÉDUCATION TIENT SALON

Le premier salon de l'Éducation, organisé par la Ligue de l'enseignement, se tiendra à Paris à la Porte de Versailles, du 24 au 28 novembre 1999.

Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, ce salon réunira les divers acteurs du système éducatif et leurs partenaires plus ou moins proches. Il se veut une grande manifestation affirmant la nécessité d'un système d'éducation efficace.

Les cinq journées seront ponctuées de débats auxquels les visiteurs auront la possibilité de participer en posant des questions aux intervenants qui ont été invités par la Ligue de l'enseignement pour débattre.

Le Sgen-CFDT, par l'intermédiaire de membres du secrétariat fédéral, sera partie prenante de plusieurs de ces débats : le mercredi 24 à 14 h : "Éducation et politique de la ville"; le jeudi 25 à 14 h : "Le nouveau collège", "Peut-on évaluer l'efficacité du système éducatif?"; à 16 h : "Le rôle des personnels non enseignants dans les établissements scolaires"; le vendredi 26 à 11 h 30 : "La formation continue peut-elle servir le système scolaire?"; à 16 h : "Enseigner avec les technologies de l'information et de la communication : un autre métier?"; le dimanche 28 à 10 h 30 : "L'Éducation, l'affaire de tous".

La confédération sera présente dans un débat sur les grands enjeux de la formation professionnelle le dimanche 28 de 16 h à 17 h 30.

Le Sgen-CFDT organisera, lui-même, le samedi 27 de 14 h à 17 h 30, un débat ouvert sur l'évolution du métier enseignant auquel participera Philippe Meirieu.

La société a profondément évolué. Le métier enseignant n'est plus limité à la simple transmission des savoirs. Il doit intégrer, pour une formation complète des jeunes, d'autres dimensions comme le savoir faire et savoir être. L'École aujourd'hui doit permettre au jeune d'être un acteur de sa formation et, demain, un citoyen au sens plein du terme. C'est ce que le Sgen-CFDT veut afficher et faire comprendre en étant présent au salon de l'Éducation.

Les syndicats Sgen-CFDT ont le programme complet du salon. Des réductions SNCF et Air France sont prévues.

Pour tout renseignement, un numéro vert : 0 800 11 12 13, et un site Internet : www.salon-education.org

BUDGET 2000

VIVEMENT LE DÉGEL

Le projet de budget pour l'année 2000 est marqué plus encore qu'en 1999 par le gel des emplois publics.

Le gouvernement semble avoir oublié que "l'Éducation est un investissement".

Sans moyens nouveaux, la transformation est impossible.

Le dogme a la vie longue. Les ministères recourent à des artifices comptables pour afficher à la fois des créations d'emplois et le respect du gel de l'emploi public. Les tours de passe-passe budgétaires donnent l'illusion de créations, obtenues en fait par redéploiement de crédits et suppressions réelles d'emplois. Ainsi les créations de 796 enseignants-chercheurs, de 392 ingénieurs, techniciens, administratifs et de 80 personnels de bibliothèque sont-elles possibles en récupérant les supports de 1 218 lecteurs, répétiteurs et assistants et en les payant sur crédits. De même, les 3 475 emplois d'enseignants du second degré et des lycées professionnels, les 397 conseillers principaux d'éducation, les 210 conseillers d'orientation psychologues et les 960 personnels administratifs, techniques, ouvriers, de santé et sociaux (dont 150 médico-sociaux, 10 médecins, 110 infirmières, 30 assistantes sociales) sont créés par transformation de 4 270 emplois de maîtres d'internat - surveillants d'externat en crédits, par des

suppressions de postes de l'administration centrale (moins 30), d'instituteurs (moins 17) et d'élèves de cycle préparatoire (moins 700).

PAS DE MOYENS NOUVEAUX

Dans l'Enseignement scolaire, le budget augmente de 3,3 % (4,1 % en 1999), mais 90 % de l'augmentation du budget est destinée à financer des décisions antérieures (augmentations salariales, pensions, etc.). Les mesures nouvelles sont limitées et étaient connues depuis longtemps : rétablissement du taux de la première heure supplémentaire, maintien du taux de l'indemnité de déplacement dans le premier degré, augmentation timide du nombre d'établissements en zone d'éducation prioritaire. Les réformes des collèges et des lycées sont financées uniquement par des heures supplémentaires (8 % d'HS en plus). Les besoins en recrutement pour les écoles ne sont pas pris en compte. Le risque est grand de compromettre les réformes en cours par l'absence de moyens spécifiques en emplois.

Dans l'Enseignement supérieur (+2,62 % au lieu de 5,5 % l'an dernier), le plan "Université du troisième millénaire" et le plan social étudiant ne sont pas à la hauteur des attentes.

Au ministère de la Jeunesse et des Sports, l'augmentation (plus 3,5 %) est due aux Jeux olympiques et au Stade de France; tout pour le sport, rien pour l'emploi, et une baisse des moyens des services.

La Recherche a un budget catastrophique (plus 1 % seulement); l'enveloppe est très serrée, la distribution des crédits très centralisée, et les organismes sont au pain sec.

Enfin, pour l'Enseignement agricole public, l'absence de plan de rattrapage du déficit ne permet pas d'être optimiste. À ce jour, le débat public porte exclusivement sur les impôts, donc sur les recettes de l'État. L'enjeu de l'action syndicale est d'amener le débat sur les dépenses et sur la façon dont le gouvernement prépare l'avenir. Le Sgen-CFDT réaffirme que l'éducation n'a pas de prix.

Laurent Sirantoine



ACTION DU 13 OCTOBRE

EN BREF

MOBILISATION HAUTE EN COULEURS

Un budget à la hauteur des ambitions affichées, c'est ce qu'ont réclamé ensemble, le 13 octobre dernier, les trois fédérations Sgen-CFDT, Fen et Faen. Ici et là, les militants ont fait preuve d'imagination pour donner à cette manifestation une allure festive.

Reportage.



Chambre noire

Tous les personnels, enseignants, Atoss, sont prêts à s'investir dans la transformation pour peu que les moyens leur en soient donnés.

À l'appel des fédérations Sgen-CFDT, Fen et Faen, la journée du 13 octobre a été un temps fort pour attirer l'attention des citoyens et interpellier les parlementaires et le gouvernement sur l'insuffisance des moyens prévus par le budget 2000 pour l'Éducation nationale, la Recherche Jeunesse et Sports et l'Enseignement agricole public.

Engagées ensemble depuis plusieurs mois pour obtenir un budget permettant la résorption de l'emploi précaire par la création de postes, un meilleur fonctionnement du système éducatif et la mise en place des réformes amorcées, les trois fédérations ont marqué, ce jour, leur exigence vis-à-vis du gouvernement en alertant l'opinion publique et en tenant, au niveau national une conférence de presse commune. Dans plusieurs départements se sont déroulées des actions communes (ras-

semblement devant la préfecture, interpellation des élus parlementaires, etc.). Celles-ci ont pris parfois une tournure festive.

Ainsi, à Vannes, le Sgen-CFDT et la Fen ont manifesté de façon symbolique en lançant des blocs de glace, synonymes du gel de l'emploi public, sur les grilles de la préfecture. Les délégués, reçus par le préfet, lui ont remis une motion dénonçant la dégradation des conditions d'enseignement et de travail de tous les personnels, à tous les niveaux de la maternelle à l'université.

À Châteauroux, Sgen-CFDT et Fen ont joué une pièce de théâtre devant un mur en carton pour dénoncer une certaine réalité de l'École.

À Annecy, le Sgen-CFDT avait choisi de mettre en scène la misère de l'École haut-savoyarde en jouant une saynète montrant des "fantômes" subissant la dure réalité pédagogique, une sorcière se moquant des pro-

blèmes de l'École et la possibilité d'un renouveau avec un autre budget.

À Dijon, la place du centre ville a été investie : banderoles, panneaux avec dessins humoristiques, drapeaux...

Enfin, à Paris, devant le centre Georges-Pompidou, plus d'une centaine de militants se sont réunis pour marquer publiquement, en faisant signer une pétition pour un budget "en couleur" contre le budget en "noir et blanc" que nous propose le gouvernement, qu'ils exigeaient une autre politique budgétaire pour la formation des jeunes, pour qu'aucun jeune ne reste sur le bord du chemin.

UN BUDGET À LA HAUTEUR

Il s'agissait de façon ludique, en étant vêtus de ponchos noirs ou de couleurs vives, munis de panneaux avec des caricatures, de dénoncer les insuffisances budgétaires et exiger, notamment, l'amélioration de l'accueil, de l'accompagnement, de l'aide aux élèves.

Il s'agissait d'affirmer une exigence qualitative et de montrer que les personnels, tous les personnels, enseignants, Atoss, sont prêts à s'investir dans la transformation pour peu que les moyens leur en soient donnés.

Le Sgen-CFDT, avec vous toutes et tous, ne baissera pas les bras et œuvrera pour que l'École soit l'affaire de tous et que le budget de la Nation soit à la hauteur des ambitions affichées par les ministres eux-mêmes.

Michel Debon

LILLE À L'HEURE DES LP

Les 29 et 30 septembre a eu lieu à Lille un colloque sur l'enseignement professionnel intégré. Il a réuni les différents partenaires de la formation professionnelle : Éducation nationale, mais aussi ministère du Travail, secrétariat d'état aux PME, représentants des entreprises et des confédérations de salariés...

Médiatiquement parlant, ce devait être un moment fort pour lancer la Charte des lycées professionnels du XXI^e siècle.

De fait, le mouvement lycéen a un peu occulté l'événement. Ce qui n'a pas empêché le ministre de l'Éducation nationale de se faire remarquer en parlant de "rémunération" des élèves lors de leur stage en entreprise, suscitant ainsi de vives réactions. La question du statut de l'élève est posée, une réponse rapide s'impose.

CAMPAGNE SUR LA CONTRACEPTION

Face au constat qu'il existe aujourd'hui une mauvaise information des jeunes et que l'arrivée de la contraception d'urgence sur le marché français justifie un accompagnement, le gouvernement a décidé de lancer une campagne de communication à l'automne 1999.

À cette campagne seront associées des valeurs de liberté, de choix de vie, de responsabilité et d'épanouissement personnel (campagne télévisée, service d'information par téléphone, réalisation d'une brochure, mobilisation des acteurs).

En ce qui concerne l'Éducation nationale, l'éducation sexuelle sera réorientée vers l'éducation au comportement. La redéfinition du rôle des infirmières scolaires devrait permettre une meilleure écoute des adolescents(es) et contribuer à prévenir les grossesses précoces.

Pour plus d'infos et donner votre avis
<http://www.sgen-cfdt.org>

EN BREF

SYNDICALISTES TUÉS AU NÉPAL

La situation au Népal des syndicalistes enseignants devient dramatique. Une trentaine de membres de la Nepal Teacher's Association (NTA), organisation affiliée à l'Internationale de l'éducation (IE), ont été assassinés au cours des trois derniers mois. Des enseignants sont régulièrement blessés par des inconnus ou par la police. Par ailleurs, l'Internationale de l'éducation a adressé une lettre au Premier ministre du Népal pour lui faire part de ses inquiétudes concernant la disparition de Bishun Pukar Shrestha, ancien secrétaire général de la NTA. Il a été kidnappé en plein jour par des inconnus.

CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ÉDUCATION

Avec les agences d'aide au développement Aid et Oxfam International et le mouvement Marche mondiale contre le travail des enfants, l'Internationale de l'éducation vient de lancer une nouvelle campagne en faveur de l'éducation. Il s'agit de faire pression sur les gouvernements et les institutions financières internationales afin qu'ils garantissent l'objectif d'une éducation pour tous avant 2015. Comme l'a déclaré Elie Jouen, de l'IE, « il est grand temps que les gouvernements (...) reconnaissent que l'éducation est un droit humain fondamental. » Rappelons que cent vingt-cinq millions d'enfants se voient refuser tout accès à l'éducation.

L'ÉDUCATION EN PALESTINE

Le système éducatif en Cisjordanie et à Gaza a été largement négligé pendant les vingt-sept années d'occupation israélienne. Lors du transfert de pouvoir entre Israël et la Palestine en 1994, la situation était même dramatique. Le ministère palestinien de l'Éducation a dégagé des priorités dans son plan de développement en trois ans, entamé en 1998. L'une des priorités est l'éducation des filles puisque 50% d'entre elles ne suivent toujours aucune scolarité!

Le syndicat général des enseignants palestiniens (GUPT), membre de l'Internationale de l'éducation (IE) depuis cette année, accomplit un travail considérable pour accroître la formation des enseignants et vaincre l'analphabétisme. L'IE, dans les prochains mois, devrait lancer un appel à solidarité afin d'apporter une aide au système éducatif palestinien en pleine transition.

SYNDICATS LIBRES

LES CINQUANTE ANS DE LA CISL

La Confédération internationale des syndicats libres, qui regroupe aujourd'hui cent vingt-quatre millions de travailleurs, est née à la fin des années quarante, à une période de grave conflit entre l'Est et l'Ouest. Elle représentait alors un compromis sur des valeurs communes comme la liberté, la condamnation du totalitarisme et la démocratie économique.

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) célébrera son cinquantième anniversaire le 7 décembre prochain.

Pour comprendre le contexte politique européen et international qui a présidé à la naissance de cette confédération, il faut revenir à la fin des années quarante.

C'est environ un an après la scission intervenue dans la Fédération syndicale mondiale (FSM), en janvier 1949, que les organisations, qui ont rompu, tiennent une conférence constitutive d'une nouvelle Internationale syndicale.

L'anticommunisme est alors commun aux centrales américaines et européennes mais il cache bien des divergences : pour l'American Federation of Labour, seule la libre entreprise peut assurer la liberté syndicale alors que pour les syndicats allemands ou français comme la CGT-FO, le profit comme seul moteur de l'économie est condamnable.

COMPROMIS ET GUERRE FROIDE

Le compromis se réalisera autour de plusieurs thèmes : liberté, condamnation du totalitarisme, qu'il soit soviétique ou espagnol (celui représenté par Franco), démocratie économique.

Le premier congrès de la Confédération internationale des syndicats libres se tiendra alors, à Londres, en décembre 1949. Le Belge Paul Finet en devient le premier président.

À l'époque, la CISL représentait quarante-trois mil-



L'évolution de la CISL ces dix dernières années devrait contribuer à mettre en avant une solidarité mondiale des travailleurs efficace.

lions de travailleurs dans cinquante-trois pays.

Aujourd'hui, cent vingt-quatre millions de travailleurs issus de deux cent treize centrales syndicales nationales dans cent quarante-trois pays y adhèrent.

La naissance de la CISL correspondra à une période de grave conflit entre l'Est et l'Ouest, plus tard symbolisé par le mur de Berlin.

Il n'est pas possible de résumer en quelques lignes l'histoire de cette confédération, tant son histoire est intimement liée à tous les événements qui ont traversé le monde depuis la seconde guerre mondiale.

Parfois proche de l'impérialisme américain, elle aura à plusieurs reprises une attitude de contestable dans les pays en voie de développement ou, par exemple, au Chili avant le coup d'État de Pinochet. C'est par rapport à cette attitude ambiguë que

le Sgen manifesterait son opposition lorsque la CFDT décidera, en 1988, au congrès de Strasbourg, de quitter la Confédération mondiale du travail (CMT) et de rejoindre la CISL, ce qui sera effectif en 1989.

Aujourd'hui il est clair que la CISL a évolué positivement depuis la Guerre froide. La confrontation entre la CISL et la FSM appartient désormais au passé. Cette lutte idéologique a éclaté en même temps que le bloc soviétique.

Le prochain congrès de la Confédération internationale des syndicats libres se tiendra en l'an 2000 en Afrique du Sud!

Le choix de ce pays, impensable il y a encore dix ans, devait contribuer à mettre en avant une solidarité mondiale des travailleurs efficace.

Jean-Luc Villeneuve

L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES NÉO-ENSEIGNANTS

Les études sociologiques sur les nouveaux enseignants sont rares. Peu d'enquêtes nous éclairent sur l'évolution sociale de la profession depuis la création des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et les changements intervenus dans le recrutement. En quoi les sortants d'IUFM sont-ils différents de leurs aînés ? Sont-ils plus proches des élèves aujourd'hui qu'hier ? Cet ouvrage présente le résultat d'une recherche sur des étudiants et stagiaires de l'IUFM de Poitiers. On y découvre que le décalage entre les enseignants et les élèves persiste. La connaissance des élèves du secondaire par les débutants est peu affirmée. La reproduction sociale s'avère nettement plus forte dans les strates statutaires les plus élevées : 48 % des agrégés ont un père travaillant dans l'enseignement contre 20 % en moyenne pour les certifiés, 15 % pour les professeurs des écoles et 13 % pour les PLP. Les nouveaux enseignants sont d'anciens bons élèves (pas ou peu de redoublements jusqu'au bac). Environ un stagiaire sur six a attendu avant de devenir enseignant, mais 70 % n'ont pas connu le chômage. Le degré de vocation pour l'enseignement est assez variable suivant les catégories et les disciplines : faible pour les Capes littéraires et pour les PLP, plus fort pour les autres Capes et le premier degré. Les nou-

veaux enseignants ont passé le concours plusieurs fois (57 % une fois, 33 % deux fois et 9 % trois fois).

Les concours les plus difficiles sont le Capes scientifique et aussi le Capes littéraire. Les jugements sur la formation sont sans appel : 82 % sont satisfaits des stages, 64 % de la formation disciplinaire, et 26 % de la formation générale.

Toutes ces données, et bien d'autres, sont détaillées dans cette étude ; les analyses par sexe, âge ou catégorie permettent d'affiner la connaissance du milieu. Les représentations professionnelles, les conceptions de l'éducation, la situation matrimoniale, familiale, le positionnement laïque... y sont également abordés

L'insertion professionnelle et sociale des néo-enseignants - Sébastien Ramé - Éd. L'Harmattan - Coll. Logiques sociales - 1999 - 258 pages -

ÉCOLE ET DROIT DES JEUNES

Le journal du droit des jeunes (excellente revue qui traite chaque mois d'un sujet à thème, informe sur la jurisprudence récente, les réglementations nouvelles, publie des extraits du BO, des questions des parlementaires, etc.) s'intéresse régulièrement à l'École. Du dossier du mois de mai, il ressort que l'École ne serait pas le lieu de droit qu'on imagine, mais trop souvent un lieu de violence, de ségrégation et d'exclusion. C'est ce qui apparaît à l'étude des règlements intérieurs des établissements, des injustices et des abus dont sont victimes

élèves, parents et enseignants. Quelques unes des actions juridiques exemplaires rappellent le respect des droits et des obligations de chacun. Un mensuel à faire connaître de toute urgence.

Journal du droit des jeunes - Numéro 85 - Mai 1999 - Contact : Association "Jeunesse et droit", 16 passage Gatbois, 75012 Paris - Tél : 01 40 37 40 08.

LE CPE AU CENTRE DE LA VIE SCOLAIRE

Alain Bouvier tente, dans son livre, de montrer comment le conseiller d'éducation (CE) - conseiller principal d'éducation (CPE) est un acteur essentiel de l'établissement secondaire.

La qualité de l'ouvrage repose sur la volonté de l'auteur d'oser une pensée systémique de la fonction et de se libérer des traditionnelles études de cas et outils ou recettes qui les accompagnent. Il répète avec force que «... le CE-CPE a un rôle transversal unique car lié à tous les acteurs concernés ou susceptibles de l'être par la majorité des problèmes qui traversent un EPLE...»

Avec le souci constant de la professionnalisation du métier de CE-CPE, il met en évidence que la place de la vie scolaire devient de plus en plus importante dans les établissements. Sans la définir, il rappelle qu'elle n'est pas la spécialité d'un personnel, mais bien de tous. Il précise qu'elle est un système en mouvement, partagé par tous les acteurs et au service des usagers.

Ouvrage évidemment incomplet sur la fon-

ction et la vie scolaire, il marque cependant une étape importante de l'évolution du métier de CE-CPE : « *le CPE non seulement assure dans les établissements secondaires une fonction essentielle, mais il exerce un rôle d'avenir. Son métier exigeant nécessite et nécessitera passion, courage et compétences.* »

Lecture vivement conseillée à tous les CE-CPE, titulaires, stagiaires, auxiliaires à tous les personnels d'un établissement secondaire, mais aussi à l'inspection générale, régionale...

Le CPE au centre de la vie scolaire - Alain Bouvier - Éd. CRDP de Lyon - 152 pages - 90 F. En vente dans toutes les librairies du réseau CNDP.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Luc Villeneuve

RÉDACTEUR EN CHEF

Michel Debon

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION, MAQUETTE

Vincent Fabre

Catherine Hirschmuller

COMITÉ DE RÉDACTION

J.J. Biger, I. Conversin,

F. Lebocey, R. Piécuch,

C. Renaud

FLASHAGE

Frapada (Paris XIV^e)

IMPRIMERIE

ETC, Yvetot (76)

CPPAP 440 D 73 S

ISSN 1143-2705

Fédération des Syndicats

Généralistes de l'Éducation

Nationale et de la

Recherche publique

47/49, av. Simon-

Bolivar

75950 Paris cedex 19

Tél : 01 40 03 37 00

Fax : 01 42 02 50 97

Minitel :

3615 CFDT*SGEN

Sur Internet : <http://www.sgen-cfdt.org>

Par mél :

fede@sgen-cfdt.org

PETITES ANNONCES

Annonces gratuites pour les adhérents (joindre la bande-
adresse de *Profession Education*), payantes pour les autres : 40 francs la ligne de trente signes.

Ventes

31 - Nord Toulouse, 30 km par A 68, terrain à bâtir 4 000 m².

Tél : 05 61 40 21 56

69 - Ste-Foy-les-Lyon, F 7, 9 ét., 149 m², 2 caves, 2 gar., 2 balc., tennis, pisc., comm., transp. commun, exp. S-O, quart. calme, parabole.
Tél : 04 74 70 81 61
ou 04 74 71 88 78

Locations

73 - Hte Tarentaise, Plan Peisey (liaison ski Les Arcs), studio 4 pers. et appt. 6 pers., pied pistes, été - hiver.
Tél : 04 76 75 80 04

73 - Belle Plagne 2 050 m, studio 4 pers., pied pistes, park. couvert, 2 500 F du 26/12/99 au 2/01/00, 1 200 F du 2/01 au 9/01/00.
Tél : 02 40 63 75 85

73 - Val d'Isère, studio 4 pers., ctre ville, pied pistes, 2 400 F/s (vac. scolaires), 1 600 F/s (hors vac. scol.).
Tél : 02 31 98 32 50

73 - Morzine-Avoriaz, chalet indép., 75 m², 6-8 pers., constr. récente, tt cft, chf élect., pied pistes ski fond, prox. ski piste, doc. dispo.
Tél/fax : 02 33 94 44 15

07 - Sud Ardèche, appt tt cft, 4/5 pers., Pâques, juillet, août, 1 200 F/s, 2 200 F/qz.
Tél : 04 75 35 56 34
ou 04 75 93 06 25

25 - Les Hôpitaux neufs, F3, 6 pers., tt cft, du 5 au 12/02/00 et du 28/02 au 6/03/00.
Tél : 03 20 05 32 93

73 - Le Corbier, appt 3 p., tt cft, 6/8 pers., pied 200 km pistes, 2 balc. plein sud, face garderie enfants, prox. commerces et restaurants.
Tél : 03 89 83 01 22

JEAN-MARC ROIRANT

Jean-Marc Roirant est secrétaire général de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente depuis août 1993.

Instituteur de formation, il a été chargé de l'animation à l'IUFM de la Rochelle. Militant de terrain, il a œuvré au sein de nombreuses associations dans le domaine du cadre de vie et de l'environnement.



Il est temps de poser les questions de l'École de tous. La Ligue est légitime à le faire.

Les personnels de l'Éducation nationale connaissent l'existence de la Ligue, mais savent-ils ce qu'est réellement la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente ?

La Ligue est née en 1866 de la volonté de Républicains, soucieux de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire.

Les temps et les moyens ont changé. L'idéal demeure. Plus que jamais nous sommes un grand mouvement d'éducation populaire, une ligue pour l'éducation, qui contribue à former des citoyens, c'est-à-dire des hommes et des femmes autonomes et responsables et à développer une véritable solidarité dans une société

laïque. C'est vrai que les personnels ont une perception souvent partielle de la Ligue, ils la voient à travers telle activité ou telle autre (cinéma, classes de découverte, Usep, formation des délégués élèves...).

La Ligue, c'est un mouvement d'idées, d'opinion qui agit sur le long terme, une fourmi de l'éducation et de la culture. Ses valeurs s'inscrivent dans un registre de gauche, mais la Ligue est indépendante de tout mouvement politique ou syndical.

La Ligue, c'est aussi une entreprise de l'économie sociale intervenant sur le terrain des loisirs, de la formation professionnelle... (quarante mille salariés, dix-huit mille équivalents temps plein).

Enfin la Ligue est un grand réseau associatif de l'éducation populaire. Des centaines de milliers de bénévoles et trois millions d'adhérents se retrouvent

dans trente-trois mille associations réparties sur le territoire national affiliées à cent deux fédérations départementales d'œuvres laïques (FOL).

Quelles sont les priorités de la Ligue ?

Au fil de ses congrès, la Ligue a redéfini et précisé sa ligne politique. Résolument engagés dans la transformation de la société, nous souhaitons traduire en actes notre attachement à une République laïque, démocratique et sociale. Pour ce faire nous avons souhaité que tout notre réseau se mobilise particulièrement autour de cinq priorités et donc agisse avec les habitants sur leurs lieux de vie, avec et pour les millions de personnes et leurs familles qui souffrent de l'exclusion, de la misère, du chômage, de la précarité. C'est agir aussi pour la reconnaissance et l'expression de la diversité culturelle, ferment d'intégration, et pour une citoyenneté qui s'exerce dans tous les espaces politiques. Dans nos actions, la dimension internationale est nécessairement prise en compte et nous participons activement à la construction d'une Europe que nous voulons plus civique et sociale. C'est agir enfin pour l'École de tous. Il est temps de poser les questions de l'École de tous. La Ligue est légitime à le faire, elle qui a participé à la création de l'École de la République, l'a accompagnée et la soutient.

Par le passé, les relations entre la Ligue et le Sgen-CFDT ont été plutôt tendues. Aujourd'hui elles sont excellentes. Quels sont les rapports de la Ligue avec les organisations syndicales du système éducatif ?

À une époque, pas si lointaine, le Sni-PEGC et la Ligue de l'enseignement ont entretenu des rapports privilégiés et quelque peu exclusifs. Ce temps-là est définitivement révolu. La Ligue, fidèle à ses

missions originelles et farouchement opposée à toute forme de tutelle, a réaffirmé sa volonté de dialoguer, de débattre dans la diversité et le pluralisme avec l'ensemble des acteurs sociaux. Plus particulièrement sur le terrain éducatif et scolaire, nous souhaitons participer avec le Sgen-CFDT, la Fen et la FSU à l'approfondissement des échanges et des réflexions qui permettront de faire progresser l'École.

La Ligue est l'organisatrice du premier salon de l'éducation. Qu'en attend-elle ?

En organisant le salon de l'éducation du 24 au 28 novembre, la Ligue a pour ambition de montrer, au plus large public, la réalité d'un système éducatif vivant avec ses différents acteurs et partenaires. Ainsi, nous avons souhaité faire de cette manifestation une vitrine des pratiques et des innovations pédagogiques, un espace d'exposition (plus de deux mille exposants seront présents) en même temps qu'un centre de ressources pour toute personne en quête de formation et d'orientation. Quelque cent vingt rencontres, débats, forums qui associeront partenaires, institutions, syndicats, universitaires, chercheurs, sociologues, scientifiques, journalistes favoriseront le partage d'expériences, le dialogue et le débat...

L'ambition de cette première rencontre n'est pas d'être exhaustive mais bien d'apporter un éclairage sur des thèmes essentiels et actuels. Cinq grands axes relatifs aux questions d'éducation en France et en Europe ont été arrêtés : les rapports entre l'éducation et la société, le fonctionnement du système éducatif, la pédagogie, l'éducation au quotidien, l'éducation et la formation pour tous et tout au long de la vie. Autant de questions qui seront approfondies lors de la prochaine édition que nous préparons déjà.

Propos recueillis par Michel Debon

Depuis septembre 1997,
un service pour tous

Le Sgen-CFDT sur Internet

- L'actualité en direct
- Votre métier
- Des textes de référence
- Des renseignements pratiques

Donnez votre avis !

Le syndicalisme en direct

Un site : <http://www.sgen-cfdt.org>

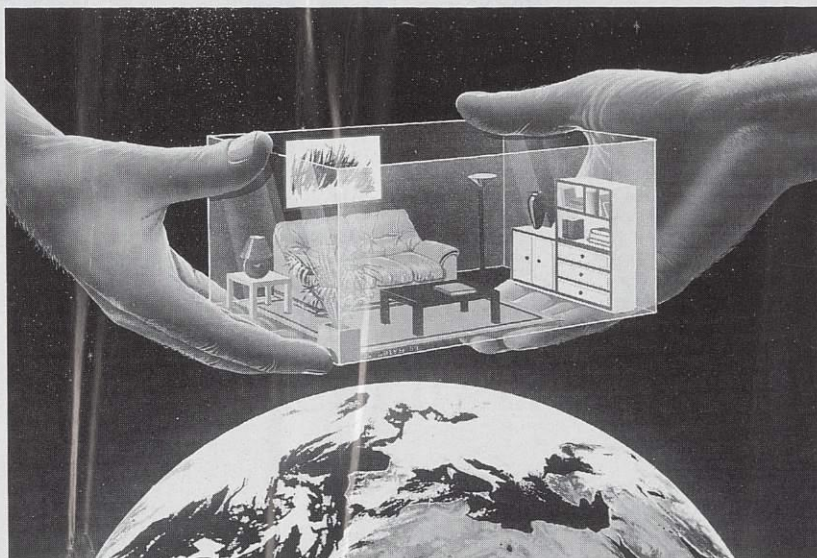
Une adresse électronique : fede@sgen-cfdt.org

DEVIS GRATUIT

AGS déménage tout le monde aux quatre coins de la terre.

Emballage, transports routiers, maritimes ou aériens, douane, dossier administratif*, transport de voiture, etc. AGS vous assure en permanence le maximum de qualité et de sécurité en étant le responsable unique de votre déménagement outre-mer.

* Facilités de paiement pour les fonctionnaires mutés dans les DOM-TOM et à l'étranger.



AGS

Paris

11, bd Gallieni - 92230 Gennevilliers
Tél. : (1) 40 80 20 20

Londres

Tél. : (081) 961 75 95

Berlin

Tél. : (49.30) 429 28 65

Prague

Tél. : (42.2) 841 25 2

Varsovie

Tél. : (48.22) 562 55 5

Lille

Tél. : 20 31 53 71

Le Mans

Tél. : 43 23 42 42

Brest

Tél. : 98 20 30 30

Dinan

Tél. : 40 92 09 50

Nantes

Tél. : 40 92 09 50

Troyes

Tél. : 25 79 00 23

Metz

Tél. : 87 30 05 72

Lyon

Tél. : 78 77 54 33

Grenoble

Tél. : 76 62 05 64

Nice

Tél. : 93 64 59 40

Marseille

Tél. : 91 02 62 40

Montpellier

Tél. : 67 47 01 09

Carcassonne

Tél. : 68 47 61 61

Tarbes

Tél. : 62 93 55 01

Marmande

Tél. : 53 20 65 65

Guadeloupe

Tél. : (590) 26 72 71

Martinique

Tél. : (596) 57 10 10

Guyane

Tél. : (594) 30 73 70

La Réunion

Tél. : (262) 43 41 72

Mayotte

Tél. : (269) 61 17 17

Nouvelle-Calédonie

Tél. : (687) 28 63 33

Tahiti

Tél. : (689) 43 39 55

Agents à Djibouti et Saint-Pierre et Miquelon.

NUMERO VERT 05 05 05 47

APPEL GRATUIT

Pour toute la Métropole



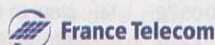
Tous les métiers,
toutes les formations,
l'orientation,
le multimédia,
l'international,
le sport,
les langues,
la formation continue,
les outils pédagogiques,
l'édition,
les débats ...


le 1^{er} salon de l'éducation

La force de 5 salons pour choisir votre avenir



24-28 NOVEMBRE 1999
9h30-18h30 Nocturne mercredi 24 jusqu'à 21h
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES. HALL 7



N° Vert 0 800 11 12 13

<http://www.salon-education.org>

Un événement de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.
Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

UN BUDGET DÉCEVANT

Consultation des adhérents

SGEN CFDT

sur la suite des actions à envisager

Ci-joint un modèle de lettre à adapter en fonction du ministère dont tu dépends (parties signalées par un coup de feutre) et à adresser à ton député.

Personnels des écoles, collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels

Personnels de l'Enseignement supérieur

Personnels de Jeunesse et Sports

Personnels de la Recherche

Personnels de l'Enseignement agricole public

Coupon à renvoyer par retour de courrier à
Secteur organisation,
Sgen-CFDT
47/49 av. Simon-Bolivar
75950 Paris cédex 19

Madame la députée, Monsieur le député,

Vous débâtez actuellement à l'Assemblée nationale du projet de loi de finances 2000. Je veux vous faire part de mon inquiétude sur le projet de budget de l'Enseignement scolaire-l'Enseignement supérieur-la Recherche-la Jeunesse et les Sports-l'Agriculture en ce qui concerne l'Enseignement agricole public.

Ce budget est marqué par le gel de l'emploi public. L'emploi n'est pas au cœur des préoccupations du ministère.

Dans l'Enseignement scolaire, le budget augmente de 3,3% (4,1% en 1999), mais 90% de l'augmentation du budget est destinée à financer des décisions antérieures (hausse des salaires, pensions...). Les mesures nouvelles sont limitées et étaient connues depuis longtemps : rétablissement du taux de la première heure supplémentaire, maintien du taux de l'indemnité de déplacement dans le premier degré, augmentation timide du nombre d'établissements en Zep. Les réformes des collèges et des lycées sont financées uniquement par des heures supplémentaires (8% d'HS en plus). Les besoins en recrutement pour les écoles ne sont pas pris en compte. Le risque est grand de compromettre les réformes en cours (école/collège/lycée) par l'absence de moyens spécifiques en emplois.

Les personnels non enseignants sont particulièrement oubliés : à ce rythme, il faudrait trente ans pour résorber le déficit reconnu par le ministre.

Dans l'Enseignement supérieur, le budget ne progresse que de 2,6% au lieu de 5,5% l'an dernier. Le plan "Université du 3^e millénaire" et le plan social étudiant ne sont pas à la hauteur des attentes. Par ailleurs il manque, selon le ministère, 8 772 enseignants chercheurs et 1 726 personnels non enseignants.

Au ministère de la Jeunesse et des Sports, l'augmentation du budget est artificielle compte tenu des Jeux olympiques et du Stade de France. Le sport reste privilégié par rapport aux autres missions du ministère. L'éducation populaire et la vie associative font figure de parents pauvres. Le budget prévoit une baisse des moyens pour les centres régionaux d'éducation populaire et de sport. Les mesures pour les personnels sont quasi inexistantes et oublient les précaires.

La Recherche a un budget catastrophique. Le budget augmente de 1% en francs courants, soit le niveau de l'inflation. En deux ans, la part de son budget que l'État consacre à la recherche publique est en diminution. Les crédits des organismes de recherche sont loin d'être à la hauteur des besoins. Aucune création de postes de chercheurs n'est prévue.

Le budget 2000 de l'Enseignement agricole public se traduit par une diminution du nombre d'emplois budgétaires alors que les personnels réclament un plan de rattrapage pour faire face au déficit en emplois et à la progression des effectifs scolarisés. Au rythme actuel, la précarité a encore de beaux jours devant elle (environ dix ans).

Si tu le veux, tu peux compléter en donnant des précisions sur ton établissement-école-service-organisme, détailler le nombre de précaires, de postes non pourvus, les difficultés rencontrées (effectifs, charge de travail, etc.).

Je vous demande, madame la députée, monsieur le député, d'intervenir lors du débat budgétaire pour obtenir les moyens à la hauteur des enjeux pour l'Éducation nationale-l'Enseignement supérieur-la Recherche-l'Enseignement agricole public-la Jeunesse et les Sports.

Je suis (catégorie : prof des écoles, ouvrier, certifié, AS, COP...) :

Type d'établissement (école, collège, IA...) :

Département :

• Penses-tu que le Sgen-CFDT doit mener en novembre une nouvelle action sur le budget ? Oui Non

• Serais-tu prêt(e) à

- faire grève, y compris à l'appel du seul Sgen-CFDT ? Oui Non

- participer à un rassemblement (sans grève) ? Oui Non

- autre type d'action (laquelle) ?

• J'ai envoyé la lettre à mon député Oui Non